



Biométrie : sang bleu ou sang d'encre ?

Vous avez certainement été contrôlé une fois dans votre vie. Pour passer la frontière, pour accéder à votre bureau ou pour entrer dans une salle de concert. Sans vous en rendre compte, vous êtes sans cesse exposé à des systèmes de contrôle, qu'ils soient communs comme les badges, les codes, les clés, ou plus évolués comme les empreintes digitales, la reconnaissance vocale, faciale ou de l'iris.

Ces systèmes utilisent des technologies dites biométriques, et bien qu'ils soient depuis longtemps présents dans les films, ils n'ont pas encore fait leur apparition dans notre quotidien. Pourtant le marché de la biométrie est passé de 47 millions de dollars en 1999 à 600 millions en 2003, et devrait générer quelque 10 milliards d'ici à 2015. L'explosion des vidéos dans les villes, les législations sur les flux migratoires, l'apparition de passeports, visas et cartes d'identité biométriques sont autant d'illustrations de la volonté des pouvoirs publics de sécuriser leurs citoyens, notamment sur les menaces terroristes, par des investissements croissants dans le contrôle physique des personnes.

Les grands établissements privés, tels que les banques ou les entreprises pharmaceutiques, et publics, comme les hôpitaux, sont eux aussi de plus en plus adeptes de ces systèmes qui leur permettent de protéger leurs employés d'éventuels intrus, mais surtout de garder leurs actifs (et particulièrement les informations liées à la propriété intellectuelle) sains et saufs.

Mais quel choix faire parmi toutes ces technologies? Sensometrix semble avoir la réponse: la reconnaissance veineuse. Cette start-up genevoise développe une technologie capable d'optimiser la détection et la capture de l'empreinte veineuse de la main. Il suffit de passer (la paume de) la main, au dessus du capteur et quelques centièmes de seconde suffisent au système pour identifier l'individu.

Les badges volés, les mots de passe oubliés ou les clés égarées sont désormais de l'histoire ancienne. Le système de Sensometrix offre de gérer de façon globale la sécurité des accès d'un bâtiment, de manière hygiénique (aucun contact avec le capteur), efficace (quelques centièmes de seconde) et efficace (taux de fausses acceptations de 8 erreurs sur 10'000'000). De plus, la solution pourrait offrir également la possibilité d'effectuer des paiements sans argent ou toute autre application similaire et ne se limite donc pas au contrôle des accès.

La société, fondée en décembre 2006 par Adrien de Loës, issu de l'Ecole Hôtelière de Lausanne et titulaire d'un diplôme en économie d'entreprise, et Nicolas Rebetz, au bénéfice d'une formation HEC

dans le domaine de l'entrepreneuriat et de l'innovation technologique et ancien responsable de la promotion technologique au sein d'IBM, a pris naissance après une discussion sur le problème du marché noir des billets pour les événements populaires

Depuis, la société s'est entourée de l'équipe du prestigieux Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique (CSEM) à Neuchâtel et récemment d'un nouvel associé, ingénieur EPFL. La société est parallèlement coachée par l'OPI (l'Office pour la Promotion Industrielle) et est sur le point de terminer un premier cas pilote dans une grande multinationale.

Comparé aux empreintes digitales, à la reconnaissance faciale ou à la reconnaissance vocale, le système de Sensometrix est globalement plus sûr et plus pratique d'utilisation. De plus, avec une telle solution, il n'y a plus à se faire de sang d'encre pour sa vie privée, car elle nécessite une participation directe (et donc l'approbation) de la personne concernée.

Au Moyen-Âge, on disait que les gens de la noblesse avaient le sang bleu à cause de leur peau peu mélanisée et de leur mauvaise circulation sanguine dues au fait qu'ils passaient leur temps sur leur trône. On pouvait alors identifier un noble grâce à son réseau apparent de veines. Au 21^{ème} siècle, Sensometrix remet au goût du jour l'idée de la reconnaissance veineuse avec une pointe de technologie en plus. □

*Pierre-Alain Masson
Ensures Capital SA*



Quick Facts

Raison sociale

Sensometrix SA

Domaine

Biométrie

Spécialité

Reconnaissance veineuse

Situation

Genève

Création

2006

Forme Juridique

Société Anonyme

Site

www.sensometrix.ch